



## Assemblée générale

Distr. limitée  
14 octobre 2003  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-huitième session

Point 12 de l'ordre du jour

### Rapport du Conseil économique et social

#### Projet de résolution présenté par le Président de l'Assemblée générale

#### Groupe de travail à composition non limitée de l'Assemblée générale chargé d'examiner la question des produits de base

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant sa résolution 57/236 du 20 décembre 2002,*

1. *Décide* de convoquer, le 27 octobre 2003 de 15 à 17 heures, un groupe de travail à composition non limitée de l'Assemblée générale chargé d'examiner la question des produits de base, qui sera présidé par le Président de l'Assemblée générale et composé d'un maximum de six experts choisis parmi des personnalités éminentes et des commentateurs de premier plan;

2. *Décide aussi* que le Président de l'Assemblée générale présentera une synthèse des délibérations du groupe de travail lors de l'ouverture du débat de la Deuxième Commission consacré au point de l'ordre du jour portant sur les produits de base.

